

Bulletin municipal d'informations

Festival des Chanteurs de Rue et Foire Saint-Martin... Une 14e édition très réussie

2007 a été pour le Festival des Chanteurs de Rue et la Foire Saint Martin une année de changement dans la continuité.

Tout d'abord les dix chanteurs IN ont été choisis parmi plus de 40 candidats et sélectionnés pour leurs qualités à faire vibrer les spectateurs avec des chansons de rue traditionnelles.

D'autre part quelques modifications d'implantations ont été effectuées, telles que la ferme d'antan, l'hôté des fermières, la restauration transférée dans les locaux techniques, etc...

Le but recherché était une meilleure circulation du public en évitant les «bouchons» de la grande rue.

Le temps exceptionnel que nous avons eu, pendant ces deux jours de fêtes a aussi contribué à la réussite du Festival des Chanteurs de Rue et la Foire Saint-Martin.

Après des mois de préparation et de difficultés, le comité d'organisation, la mairie, les services techniques et tous les bénévoles étions sur le pied de guerre, pour présenter à tous nos visiteurs un Festival digne de ce nom, et notre fierté est d'avoir réussi!

Le Festival des Chanteurs de rue

Dès le samedi matin, les 10 candidats au 14° concours national des Chanteurs de Rue, Annie Papin de Paris (75), Alexandre l'Agodas de Méreville (91), Aurélie de Guers (56), Sylvain d'Arcay (86), Morwenna de Peillac (56), Accordéorgue de Clichy (92), Miss Guinguette d'Auray (56), Duo Guéguen/Bleuzen de Spezet (29), Ricardo de Châteauroux (36) et Chris Angéla des Avenières (38) ont pris possession des rues.

Les membres du jury officiel emmené par Claude Michel, chanteuse de rue (Palme d'or en 2003) ont suivi durant toute la



journée, les chanteurs en concours pour apprécier leurs différentes prestations, leurs qualités artistiques et leur capacité à faire participer le public.

Le public connaisseur a apprécié aussi, à sa juste valeur les qualités des chanteurs de rue et n'a pas boudé son plaisir en leur faisant à chacun une ovation.

Le Jury après une longue délibération a rendu son verdict qui a été dévoilé lors de la soirée de gala à la salle des fêtes.

Au cours de cette soirée de toute beauté, qui réunissait plus de 500 convives pour déguster le repas préparé par Jean Le Bourdais et toute son équipe, Loïc Le Bourhis après avoir présenté chaque candidat a proclamé les résultats.

Palme d'Or : Aurélie Palme d'Argent : Chris Angéla Palme de Bronze : Morwenna

Prix spécial du jury : Alexandre l'Agodas

De l'avis de tous, 2007 était un bon cru, avec une mention plus spéciale pour

uite en page 2

Sommaire

Festival des Chanteurs de rue p. 1
Cérémonies du 11 novembre p. 2
Brèvesp. 3
Le point sur les travaux p. 3
La retraite pour Lucie Lemoine et

	0
Jean-Paul Le Cozlerp. 3	3
Nécrologie de M. Pierre André p. 4	1
Nouvelles vitrinesp. 2	1
«Mémoire des champs»p. 4	1
Quintin Tarot Club	1



DÉCEMBRE

- 9 9º Corrida du Pays de Quintin (voir programme en page vie associative). 16 - Vide-grenier du Comité des Fêtes.
- 28 Don du sang à la salle des fêtes.
- 31 Bal de la St-Sylvestre à la salle des fêtes avec Disco Flash.

- 4 Vœux du Maire à la salle des fêtes.
- 20 Bal des médaillés militaires.
- 27 Bal du Stade Quintinais.

3 - Banquet des Aînés à la salle des fêtes.

... Suite de la page 1

Aurélie, Palme d'Or, qui a survolé le concours de son talent. Pendant ce temps à l'étage inférieur se déroulait la «soirée Cabaret» réservée aux chanteurs qui ne participaient pas au concours officiel. Fred Barani, l'animateur assisté de Jean Luc Neveu, a présenté un plateau exceptionnel aux 300 personnes ayant envahi la M.J.C.

Durant les deux jours, hormis les chanteurs IN et OFF présents dans les rues, beaucoup d'autres animations étaient proposées aux visiteurs.

La «Ferme d'antan» qui a investi avec bonheur le parking des Forges. Elle possèdait



MANIMINI désormais une ferme paysagée, où se côtoyaient une maman «cochon» et ses petits, des vaches, dont une avec son petit veau, une ferme pédagogique, une moissonneuse ancienne en action, le traditionnel lavoir et ses lavandières, etc. Sans oublier «le lard patate» servi sous chapiteau.

> Nos fermières avaient aussi aménagé leur «Ferme de la Ribotée», rue Emile Nau. Comme à l'accoutumée elles ont eu beaucoup de succès.

La «restauration» animée par Rémi Jaglin, toute son équipe et son animation musicale orchestrée par Roger a obtenu un franc et très mérité succès.

Citons également les animations de la place du Martray (manège, poneys), la place 1830, la rue au lait, appelée «rue gourmande» animée par la Confrérie des saveurs de la Lienne de Lierneux (Belgique) et d'autres artisans, la place de la République et son orgue géant, avec en plus des chanteurs à tous les coins de rue.

La Foire Saint-Martin

Les modifications apportées à l'implantation de la fête nous permettaient de disposer de plus d'emplacements pour les d'artisans et commerçants pour la Foire Saint-Martin. Nous avons été heureux d'en accueillir un nombre très supérieur aux années précédentes et nous avons constaté l'engouement de ces derniers pour notre Foire Saint-Martin et leur promesse d'être présents en novembre 2008.

En conclusion, le comité d'organisation et l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réussite de la 14º édition du Festival des Chanteurs de Rue et de la foire Saint-Martin, sont fiers de vous annoncer qu'ils vous donnent rendez-vous en novembre 2008 pour la 15e édition.

Robert Lemay, Président Festival des Chanteurs de Rue et de la Foire Saint-Martin

Hommage aux soldats du carré militaire



Comme tous les ans, le 31 octobre, à 17 heures, le Président[®] du Souvenir Français, Raymond Rio, les porte drapeaux du Souvenir Français, de l'U.N.C. et de F.N.A.C.A. la et délégations, leurs Municipalité conduite par Claude Morin, Maire, ont rendu hommage aux soldats morts

pour la France, inhumés dans le carré militaire, leurs corps n'ayant jamais été réclamés par leurs familles.

Le Souvenir Français a encore une fois accompli la mission pour laquelle il a été créé, entretien des sépultures d'anciens combattants et maintien de l'œuvre de mémoire.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



de l'U.N.C., la levée des couleurs et l'hommage rendu aux Anciens Combattants morts dans l'année, le Maire, Claude Morin, déposa une gerbe au nom de la municipalité, puis Raymond Rio au nom de l'U.N.C. et Madame Le Fur au nom de la Croix-Rouge.

M. Rio a lu le discours de Hugues Dalleau, président de l'UNC nationale, puis Claude Morin, rendit hommage aux soldats de la Grande Guerre dont il ne reste que deux survivants en France.

L'assemblée écouta cet hommage avec une certaine émotion, consciente que dans le cadre de cette commémoration, elle entendait Claude Morin pour la dernière fois en tant que maire au 11 novembre.

La cérémonie terminée, Paul Le Bret, adjoint, invita les personnes présentes à se André Simon rendre en Mairie pour le verre de l'amitié.



333333333333

Brèves

Obligations en cas de neige Nous entrons dans la période hivernale; il apparaît opportun de rappeler ici la loi en matière de déneigement des voies et

Si le traitement des voies est avant tout l'affaire des services spécialisés, le déneigement des trottoirs est du ressort de chacun et ce au droit des limites de sa maison et ou propriété.

Connaissez-vous le 3237? Les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan inaugurent depuis quelques semaines le 3237, un numéro d'appel unique qui permet de contacter les pharmacies de garde les plus proches de son domicile, en soirée ou durant les dimanches ou jours fériés. Ce système de numéro unique, mis en place par le syndicat national des pharmaciens, va s'étendre d'ici à la fin de l'année à tous les départements de la Bretagne et des Pays de la Loire.

Incinération de végétaux coupés Arrêté préfectoral du 12 juillet 2007

L'usage du feu pour incinérer des végétaux coupés, est autorisé dans les condi-

- les sites doivent être accessibles par tions suivantes

- les distances suivantes doivent être respectées : 100 m pour les routes et voies publiques - 50 m pour les habitations,

les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin

- du 1er mars au 30 septembre, ces incinérations sont soumises à autorisation écrite préalable du Maire.

- les infractions aux dispositions de l'arrêté sont passibles de sanctions.

Elections 2008

Les élections municipales et cantonales auront lieu les 9 et 16 mars 2008. Les bureaux de vote à circuits distincts seront installés dans la salle des fêtes, réservée spécialement à cet effet. Les personnes nouvellement arrivées à Quintin et les jeunes (nouveaux électeurs) sont invités à se présenter dès à présent en Mairie, afin de se faire inscrire et ou de vérifier leur inscription sur les listes électorales, lesquelles seront arrêtées le lundi 31 décembre 2007.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du «Grand Gué»

Lundi et samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45 Mardi et vendredi : 9h à 11h45 Mercredi: 14h à 17h45 Tél. 02 96 74 86 62

Le point sur les travaux...

O Parking du «Carré Finard»

Après la rue de la Madeleine, le «Carré Finard» et le pont du Vau de Gouët ont reçu le revêtement définitif en enrobé. Ainsi, on peut estimer que l'aménagement de la rue de la Madeleine est achevé.

O Mise en place des illuminations de fin d'année

Après la réfection des supports, les services techniques ont procédé à la mise en place des guirlandes lumineuses.



O Ecole de Musique intercommunale

(suite)

La mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des locaux est réalisée par les services techniques de la ville. L'équipement devrait être à disposition du service début janvier 2008.

O Casernement de la gendarmerie future

Les travaux d'aménagement suivent leur cours... L'équipement des 19 maisons individuelles se met en place et les locaux du bâtiment administratif reçoivent leurs cloisonnements intérieurs.



Michel Mackowski

Employés communaux, la retraite pour Lucie Lemoine et Jean-Paul Le Cozler

Chez les employés communaux, l'heure de la retraite a sonné pour Lucie Lemoine et Jean-Paul Le Cozler

C'est à la Mairie, que Jean-François Rault, président de l'amicale des employés communaux et Claude Morin, Maire ont retracé le parcours des deux retraités, le 26 octobre dernier.

- Lucie a passé 29 ans au service de la ville, dans les locaux de l'école publique.

Elle savait «Jouer du sifflet à roulette pendant l'interclasse du

de l'amicale, Daniel et Lucie Lemoine, Jean-Paul et Annie Le Cozler, Claude Morin, Maire.

De gauche à droite : Jean-François Rault, président

déjeuner» rappelle, sourire aux lèvres Claude Morin. Jean-François Rault a également évoqué «en fait, seules les araignées sont vraiment heureuses de ton départ»...

- Jean-Paul a passé 14 ans, en tant que maçon. Combien de murs de la ville ont été remaniés sous sa truelle... le mur de l'étang, le muret de la place de la Mairie, entre autres! Il était également responsable du fonctionnement de la station d'épuration.

Le Quintinais leur souhaite, à tous deux, une heureuse retraite...



Nouvelles vitrines... Cordonnerie Hervy

Cordonnerie - clés - plaques d'immatriculation affûtage - maroquinerie

Début novembre, Raoul Hervy a déménagé de notre atelier relais pour s'installer au N°28 de la Grand'Rue.

Outre les clés minutes et la cordonnerie traditionnelle, Raoul propose de mettre son savoir faire à votre service pour des commandes spécifiques : gainage de volants, pare-soleil, pommeaux de vitesse, mais aussi ceintures et sacs.



28 Grand'Rue - © 06 29 76 04 17

Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

«Mémoire des champs» de Lucien Pouédras

Il n'est pas question de pleurer sur le bon vieux temps pour à tout prix combattre la vie actuelle... mais il est peut être utile de s'arrêter un moment de faire remonter en surface quelques images avec toutes les couleurs, pour mieux réfléchir à l'avenir



de la campagne et pour que chacun puisse y trouver sa vérité.

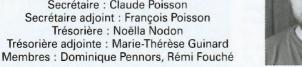
Telle est la philosophie des 34 reproductions d'œuvres de Lucien Pouédras, présentant de façon quasi naturelle, les gestes, situations, événements et paysages ruraux des années 1950.

A son habitude, l'exposition d'automne de l'association «ARBRES du bassin du Gouët», du 7 au 15 novembre à l'Office de Tourisme, a eu le succès escompté avec des visites remarquées de jeunes scolaires. Paul Jouanny

Quintin Tarot Club

40 adhérents, du loisir à la compétition, une équipe soudée

Président : Nicolas Guyomard Vice-président : Pascal Carrée Secrétaire : Claude Poisson Secrétaire adjoint : François Poisson Trésorière : Noëlla Nodon Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Guinard



M. Nicolas Guyomard, 25 ans, résidant à Quintin, succède à M. Claude Durieux qui assurait la présidence depuis trois ans. Les membres du club sont unanimes pour vanter le bénévolat effectué par le Président et les membres du bureau.

- A noter : M. Rémi Fouché, vice-champion de Bretagne est allé défendre les «couleurs Quintinaises» aux championnats de France de Pontarlier

- M. Nicolas Guyomard assure la présidence depuis le 1er octobre 2007. Il désire préserver l'aspect « convivialité-loisir » du club qui se réunit chaque vendredi à 20h30 au 2º étage de l'Office du Tourisme de Quintin, tout en développant, pour ceux qui le désirent, l'aspect compétition de la Fédération Française de Tarot. Le club y est affilié depuis plusieurs années.

- Une section jeunes a été créée par M. François Poisson au centre Jean XIII, elle se réunit chaque jeudi.

Un concours de Tarot est organisé par le CAAH22 à Cohiniac le 8 décembre 2007.

e Quintinais

Toute personne intéressée peut contacter M. Guyomard au 06 62 33 41 39.

NÉCROLOGIE

Pierre ANDRÉ



Extraits de l'éloge funèbre prononcé le 7 novembre 2007 en la Basilique de Quintin par Claude Morin.

Mon Cher Pierre,

Nous voici aujourd'hui entourant ta famille, rassemblés autour de toi dans notre Basilique pour le grand «Au Revoir» que savent se dire les chrétiens.

Malgré un courage que je salue et dont tu as toujours fait preuve au cours des longs mois de ta maladie et aussi de cet espoir de temps meilleurs, que tu me disais encore voici quelques jours, c'est ce mal implacable qui vient de t'enlever à l'affection des tiens et à la nôtre.

A cet instant, je tiens à rendre hommage au professionnel que tu as été, à l'homme associatif, à l'élu.

J'ai appris un jour que tu avais choisi de devenir

Tu apprends ton métier au sein de l'entreprise Conti à St-Brieuc où tu l'exerces pendant 13 ans. Ensuite tu entreras à Trémuson chez Star Caravane en 1973 et tu y resteras jusqu'à la fermeture de cette entreprise dans les conditions que l'on sait. C'est alors qu'avec quelques autres, réunis autour de M. Thullier, vous acceptez de relever un grand défi, créer une entreprise. Vous ne ménagerez ni votre temps, ni votre peine et même votre argent et Autostar va non seulement démarrer, mais vivre et se développer, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

S'agissant de l'homme associatif, tu étais de ceux pour qui le mot «solidarité» interpelle et appelle à l'action. Il me faut souligner ici ton engagement très déterminé au sein de l'association Tiers-Monde du Pays de Quintin, pour laquelle tu assuras longtemps les fonctions de trésorier. lci encore tu ne ménageas ni ton temps, ni ta peine. Soucieux d'être à l'écoute du monde, de l'Afrique notamment et aussi d'essayer d'apporter des solutions concrètes à l'échelle de l'association.

Je tiens maintenant à mettre en lumière ton travail d'élu. Si personnellement j'étais heureux de bénéficier de tes précieuses collaborations, je sais pouvoir dire ici, combien l'ensemble des conseillers appréciait chez toi : ta franche amitié, tes avis réfléchis et toujours très démocratiques, ton assiduité aux séances, les relais des observations de nos concitoyens jusqu'à la table du conseil.

D'ailleurs, ces derniers le reconnaissaient bien puisque sans interruption, ils te rééliront à quatre reprises.

J'ajoute qu'en ta qualité d'élu, tu étais, depuis toujours, membre du Centre Communal d'Action Sociale, une instance où ta sensibilité sociale, humanitaire et solidaire te donnait là aussi un rôle précieux.

Je tiens, maintenant, à présenter au nom du Conseil Municipal, à Marie-France ainsi qu'à toute la famille qui t'a si bien entouré dans ton épreuve, nos condoléances et l'assurance de nos sentiments de compassion, d'amitié et les assurer aussi de notre soutien.

Mon Cher Pierre, j'aurai aimé procéder à ce qui va suivre de ton vivant, mais je ne puis désormais remettre cet hommage à plus tard.

«Pierre ANDRÉ, pour ces quatre mandats électifs, pour tous vos engagements professionnels, associatifs, au service des Quintinais, au nom du Conseil Municipal et à titre posthume, j'ai l'honneur de déposer sur votre cercueil, la Médaille d'Honneur de la Ville de Quintin».

> Claude MORIN, Maire de Quintin